



Congrès de la CGT Educ'action de l'Ain (1^{er} et 02 octobre 2026)

DOCUMENT D'ORIENTATION

Ce document a un double objectif d'analyse et d'établissement de perspectives à mettre en œuvre pour le prochain mandat de notre syndicat (2026-2029).

1. Sur la période 2026-2029 comme lors du mandat précédent, la CGT Educ'action de l'Ain travaillera par tous les moyens utiles à cerner les besoins et préoccupations des personnels de l'Education dans l'Ain afin de développer un double type de revendications : d'une part des revendications de long terme, susceptibles de dessiner le projet d'une contre-société débarrassée de toute oppression et de toute exploitation ; d'autre part des revendications plus immédiates en termes d'améliorations et de mieux-être au quotidien. C'est le principe historique de la CGT : celui de la « double besogne ».
2. Ce document d'orientation présente de nombreuses pistes d'actions qui ne seront réalisables que sous réserve de l'implication générale des syndiqué.es de la CGT Educ'action de l'Ain dans leur réalisation. Il est donc nécessaire que l'ensemble des camarades de notre syndicat se sente concerné par les orientations adoptées dans le présent document, et suffisamment en confiance pour pouvoir se proposer pour la réalisation de l'une de ces actions dans le cadre d'un mandat dédié.
3. **LUTTES SECTORIELLES ET CATEGORIELLES POUR UN MIEUX-ÊTRE QUOTIDIEN**
4. **La CGT Educ'action de l'Ain rappellera régulièrement à ses adhérent.es les trois points suivants :**
 - Plusieurs champs professionnels restent faiblement représentés dans notre syndicat : PE, AESH, AED, AS Sco, infirmier.es scolaires, personnels administratifs. Ces personnels représentent un enjeu important pour notre syndicat car ils sont le symbole du caractère inter-catégoriel de la CGT Educ'Action. Il est nécessaire de ne pas les oublier lors de nos actions afin de ne pas limiter notre militantisme à la mal-nommée « salle des professeur-es » de collège ou de lycée.
 - Nous devons aussi nous préoccuper des différents personnels stagiaires. Ce travail est essentiel et permet de mobiliser les nouvelles et nouveaux entrants dans l'Education nationale pour leur faire connaître leurs droits syndicaux.
 - Les TZR et les enseignant.es contractuel.les sont elles et eux aussi mobilisables de par leur précarité de postes et / ou leur mobilité. Ces collègues sont utilisé.es pour pallier les différents manques de personnels et remplacent des collègues parfois en souffrance, sans que les causes de cette souffrance ne soient réglées.

5. **La CGT Educ'action de l'Ain poursuivra et développera en particulier, prioritairement, une double activité sur le 1^{er} degré, d'une part, et en direction des AESH et des AED, d'autre part.** Pour permettre ce travail, les camarades de ces différents corps de métier seront sollicités régulièrement. Des formations leur seront proposées pour permettre à celles et ceux qui ne sont pas encore des militant.es CGT chevronné.es d'acquérir les connaissances nécessaires à un travail militant de mobilisation.

6. **Le mandat de développement de notre activité 1^{er} degré sera encouragé par tous les moyens possibles.** Les contours du mandat seront affinés annuellement mais incluront toujours des tournées d'école régulières, l'organisation d'une ou deux RIS annuelles, l'organisation d'une formation annuelle, le tout en présentiel. En effet, nous ne croyons pas au syndicalisme distanciel. Si les moyens techniques permettent de pallier ponctuellement aux difficultés induites par les distances de notre vaste département, le contact direct doit être privilégié systématiquement lorsqu'il est possible.

7. **Reprenant l'analyse de nos camarades AED de la CGT Educ'action 69, nous estimons que les mobilisations communes AED-AESH sont pertinentes et doivent être poursuivies,** sur la base de plusieurs constats :

- Il existe une volonté politique et institutionnelle de rapprocher les deux statuts (les AED sont évoqués dans les circulaires sur les PAS).
- La mobilisation commune s'inscrit dans une stratégie d'efficacité et de visibilité puisque les AED n'intéressent pas les médias mais peuvent faire dysfonctionner les établissements par leurs grèves ; tandis que les AESH intéressent les médias sans que leurs grèves n'impactent outre mesure les établissements où ils et elles travaillent (il nous faudra rappeler que renvoyer un.e élève handicapé.e à la maison parce que l'AESH est en grève c'est briser la grève).
- Il y a une grande difficulté à porter des revendications à moyen/long terme quand nos énergies militantes sont principalement consacrées à accompagner des collègues et camarades AESH et AED en grande souffrance dans leur travail au quotidien.
- Il y a nécessité de construire une solidarité interprofessionnelle au sein de la CGT Educ'action : les AESH comme les AED sont

parfois considérés comme des aides techniques, déshumanisées et méprisées.

8. **Une campagne d'appel de toutes les vies scolaires a été entamée en 2025 et pourra être renouvelée,** notamment lors des mobilisations AED, sous réserve que des camarades se rendent disponibles pour permettre le déploiement de cette campagne, qui sera assortie des ressources nécessaires à sa réalisation.

9. **L'activité à destination des personnels contractuels en général ne doit pas être uniquement du "service" mais doit aussi être revendicative et militante.** Le syndicat pourra mener des campagnes afin de lancer et amplifier des mobilisations. Nous devons également former nos militant.es pour intervenir sur les questions de précarité sur le terrain, dans les écoles et les établissements, en les resituant toujours dans le contexte du système capitaliste, patriarcal et raciste dans lequel nous vivons.

10. Le droit au logement inscrit dans la loi est bafoué chaque jour, transformant un besoin essentiel en un luxe inaccessible pour les plus précaires - et même pour les autres (d'une façon générale, le logement représente, en moyenne! 27 % des revenus des ménages, et peut atteindre jusqu'à 50 % selon l'INSEE en 2023). Le gouvernement porte la responsabilité de son absence totale de politique ambitieuse pour garantir ce droit. Pour la CGT, il est non négociable et nous exigeons le droit au logement pour tous et toutes, partout. Du point de vue de la lutte pour le mieux-être quotidien des personnels, l'accès au logement pourrait ainsi constituer un axe de travail sur la période 2026-2029, en particulier dans les secteurs les plus en tension du département à ce niveau, tel que le Pays de Gex. **Un plan d'action spécifique sur le sujet sera travaillé collectivement, en réunion de CE et en CSD.**

11. **TRANSFORMER RADICALEMENT LA SOCIÉTÉ**

12. La Charte d'Amiens affirmait que, « aujourd'hui groupement de résistance », le syndicat « prépare l'émancipation intégrale ». Il a vocation, demain, à devenir la base d'une réorganisation sociale radicale. La CGT Educ'action de l'Ain défendra systématiquement l'idée de cette nécessaire

réorganisation sociale intégralement émancipatrice. Dans l'éducation, elle devra donc s'interroger systématiquement sur ce qui pourrait être socialisé et sur ce que les travailleurs et les travailleuses de son champ pourraient prendre en charge et décider d'elles et d'eux-mêmes. Cette réflexion alimentera toutes les contributions qu'elle pourra proposer aux textes directeurs des instances de la CGT.

13. A) POUR UNE ECOLE INTEGRALEMENT EMANCIPATRICE : PERSPECTIVES DE TRAVAIL ET DE LUTTE POUR 2026-2029

14. L'ensemble des attaques contre les écoles, les collèges et les lycées ne sont pas à prendre séparément. Elles menacent tout le système éducatif dans le but de privatiser et de renforcer la mainmise du patronat sur celui-ci. La CGT Educ'action de l'Ain défend une école libre, publique et démocratique qui vise l'émancipation individuelle et collective et ne doit pas être au service de l'exploitation capitaliste.

15. La CGT Educ'action de l'Ain prendra position dans toutes les instances CGT et militera au-delà, par exemple, pour un collège et un lycée unique, polytechnique, avec un accès aux études supérieures pour tous et toutes ; pour une élection des chefs d'établissement parmi les personnels avec formation, accompagnement, décharge de service et renfort administratif, dans le 1^{er} comme dans le 2nd degré, sur un mandat annuel renouvelable et sous réserve de ne pas être mis en cause pour harcèlement ; et bien sûr, plus largement encore, pour un service public de l'éducation universel, émancipateur, donc doté des moyens suffisants pour fonctionner de façon satisfaisante.

16. La CGT Educ'action de l'Ain s'opposera donc à tout projet éducatif rétrograde aux relents passésistes, autrement dit : à la militarisation de la jeunesse sous toutes ses formes, aux injonctions vestimentaires faites aux élèves qui nourrissent tantôt le sexisme tantôt le racisme en général et l'islamophobie en particulier, aux projets et expérimentations d'uniformes scolaires, coûteux et inutiles, au dévoiement islamophobe du principe de laïcité. Elle s'opposera aussi à l'intervention des forces de police et de gendarmerie dans les établissements scolaires dès lors qu'il n'y a aucune urgence pour la sécurité des élèves ou des personnels. Nous réaffirmerons que l'École doit rester un sanctuaire, en particulier pour les élèves dont les parents sont en situation irrégulière sur le territoire et qui conformément à la

Convention internationale des droits de l'enfant ont le droit d'étudier sans être inquiété.es et de vivre avec leurs familles. Nous rappellerons que les personnels de vie scolaire ne doivent en aucun cas suppléer aux forces de police (par exemple en allant chercher des élèves en classe pour les livrer à la police ou en fouillant les élèves). L'École est à réinventer. Elle a toujours été traversée par une tension fondamentale : elle oscille entre un rôle de gardienne de l'ordre social établi et l'engagement sincère de nombreux-ses acteur-trice-s qui oeuvrent pour en faire un véritable levier d'émancipation.

17. A rebours de la vision sécuritaire actuelle qui transforme l'École en bunker, la CGT Educ'action la conçoit comme une institution ouverte, accueillante, protectrice mais ancrée dans le quotidien, intégralement inclusive, horizontale, démocratique et adaptée aux besoins de celles et ceux qui y vivent au quotidien, que l'on parle de travailleurs et de travailleuses ou d'usagers et usagères. La CGT Educ'action de l'Ain **apportera donc son soutien à toute initiative destinée à ouvrir les locaux scolaires au tissu associatif local hors des temps de présence des élèves**. Elle encouragera aussi toute réflexion sur la transformation de l'architecture scolaire afin qu'elle réponde aux exigences listées ci-dessus.

18. Nous réutiliserons le **dossier intersyndical prévu pour outiller les militant.es dans la dernière campagne des municipales sur la défense de l'école publique. Il pourrait constituer une base de travail pour un développement revendicatif local sur le mandat 2026-2029** dans le cadre d'une campagne annuelle par exemple.

19. Nous défendrons farouchement la liberté pédagogique. En parallèle, nous **proposerons aux camarades en CSD de constituer un collectif pédagogique animé par l'un ou l'une d'entre elles et eux**, avec pour ambition d'offrir un lieu d'analyse de nos pratiques et de mutualisation de nos réflexions sur une éducation réellement émancipatrice. Ce travail pourra se faire en lien avec le GFEN (Groupement Français d'Education Nouvelle) ou l'ICEM (Institut Coopératif de l'Ecole Moderne – pédagogie Freinet). Le ou la camarade qui prendra en charge l'animation du collectif devra le faire vivre mais aussi structurer son activité à travers un plan de travail concret. Un support de mandat sera rédigé comme prévu ci-dessous (voir partie III. Organiser le SDEN).

20. **B) ANTIFASCISME**

21. La montée des idées d'extrême droite dans la société comme dans les collectifs de travail en général et de l'éducation en particulier, et parmi les parents d'élèves, nécessite une réponse organisée afin de défendre les droits et les libertés publiques, et le service public de l'éducation. La CGT Educ'action de l'Ain combat l'extrême droite sans concessions, la logique de désignation de boucs émissaires visant à évacuer la question des inégalités sociales, les discriminations de toutes sortes dans nos établissements, écoles et services comme dans la société.
22. Nous poursuivrons le travail antifasciste amorcé au sein de VISA en cherchant à impliquer et mandater plus de **camarades pour y participer régulièrement, notamment pour faire le lien avec le collectif antifasciste propre à la CGT**. Mandater deux autres personnes pour participer aux travaux de VISA et du collectif départemental CGT serait vivement souhaitable.
23. Nous continuerons à entretenir des liens de solidarité avec les autres organisations et collectifs antifascistes présents sur le territoire de l'Ain (collectif CGT de lutte contre l'extrême droite, Action Antifasciste de l'Ain, collectif Haut Bugey Antifa...) et au-delà. **Au sein de la CGT de l'Ain, nous encouragerons tout cadre unitaire antifasciste large** dans lequel le mouvement syndical puisse trouver sa place.
24. **Nous refuserons tout contact avec les syndicats que nous pourrions qualifier comme étant à l'extrême droite** en raison de positionnements réactionnaires ou parce qu'ils auront refusé d'exclure des personnalités d'extrême droite affichées en leur sein.
25. Nous combattons la présence de toute organisation promouvant des idées racistes, sexistes, LGBTQIA+phobes au sein de l'Education nationale dans l'Ain comme ailleurs. **Nous demanderons l'interdiction de ces organisations** dans nos écoles et établissements lorsque cela sera nécessaire.
26. Face au confusionnisme de l'extrême-droite, qui lui permet de séduire une part croissante du prolétariat de l'éducation, **nous proposerons annuellement à**

l'ensemble de nos collègues au moins une formation sur la menace fasciste à l'école.

27. **Nous proposerons aux camarades de la CE et aux camarades régulièrement impliqués dans les mobilisations que nous organisons de suivre une formation ALS (Animation des Luites et Sécurité)**. Dans la mesure du possible, **un ou une camarade sera mandaté.e comme référent.e ALS pour la CGT Educ'action 01** afin de faciliter la coordination avec l'Union départementale CGT dans l'organisation des manifestations interprofessionnelles.
28. La CGT Educ 01 ne se prononce pas sur la pertinence ou non du vote aux élections municipales, législatives, européennes ou présidentielles. Par contre **elle s'engagera dans toute campagne antifasciste nécessaire, dans le respect de la Charte d'Amiens**. Convaincue que l'extrême droite reste la pire des menaces contre toutes les libertés, qu'elle porte en elle une violence qui va au-delà de la violence néo-libérale habituelle, et que le syndicalisme de lutte et de classe porté par la CGT est dans le viseur de cette extrême-droite à la violence intrinsèque, **elle pourra éventuellement appeler à voter pour une coalition politique unitaire**, dans un but purement antifasciste, sans se faire d'illusions sur la capacité de changement des élu.es dans le système nous lequel nous vivons actuellement.
29. **En cas d'arrivée au pouvoir du RN ou de toute coalition de partis d'ED :**
- **La CGT Educ'action 01 convoquera un CSD extraordinaire au plus vite**, dont le thème portera exclusivement sur la stratégie d'urgence et de résistance à adopter.
 - **Elle prendra toutes les mesures utiles pour protéger les données de ses adhérent.es**, en lien avec les instructions fédérales ou confédérales.
 - **Elle refusera de dialoguer ou de travailler avec les élu.es d'extrême-droite.**

30. **C) FEMINISME**

31. La CGT Educ'action de l'Ain lutte contre toute oppression et toute exploitation, notamment celle des femmes, qui sont une majorité numérique réduite au statut de minorité sociale. À la lutte contre l'oppression et l'exploitation des femmes, il

faut aussi associer la lutte contre celle des minorités de genre.

32. La progression de toutes les formes de sexisme, de machisme, d'homophobie et de transphobie se traduit au quotidien pour les personnels et les usager-es qui en sont victimes par des discriminations et des violences qui portent atteinte à leurs conditions de travail, leur intégrité physique et psychologique, leur situation matérielle, leurs perspectives de carrière. La CGT Educ'action de l'Ain déclare être un syndicat féministe. A ce titre, elle déploiera son action afin de faire reculer ces violences et ces discriminations, en s'attaquant notamment aux mécanismes institutionnels et sociaux comme aux discours qui les favorisent, et en luttant pour la défense et la diffusion d'une culture féministe au travail. Cela suppose de s'attaquer aux manifestations principales du système patriarcal et aux discours qui les diffusent de manière ouverte ou cryptée.

33. La CGT Educ'action de l'Ain encouragera ses adhérent-es et l'ensemble des collègues :

- **A s'assurer que les séances d'EVAR(S) soient bien effectives dans chaque lieu d'étude.** Pas du tout militant, le programme d'EVAR(S) est néanmoins un outil pour faire reculer le sexisme, le machisme, le masculinisme, les violences sexistes et sexuelles, l'inceste et la pédocriminalité.
- **A s'assurer que les séances d'EVAR(S) se tiennent sans contrôle ni intervention des parents** isolés ou rassemblés dans des collectifs réactionnaires.
- **A demander des formations de type FIL et à se former** de façon à être à même d'intégrer l'EVAR(S) dans leurs cours comme prévu dorénavant dans le programme d'EVAR(S), qui cependant ne prévoit pas de formation des personnels qui pourraient leur permettre de remplir cette obligation convenablement.
- **A prendre contact en début d'année scolaire avec l'Assistant.e de service Social Scolaire** de leur établissement dans le 2nd degré, seul personnel qualifié à la prise en charge complète des violences sur les enfants et les adolescent-es, depuis le recueil de la parole aux procédures de signalement et à la mise en place de la protection nécessaire. Les AS Sco cependant souffrent d'un manque de reconnaissance et de moyens terrible, et de conditions de travail déplorables. Nous inviterons les camarades à

manifester leur soutien à l'AS Sco et à lui proposer de participer à une heure d'information syndicale pour voir comment l'aider à diffuser au mieux l'information de son travail en termes de protection de l'enfance auprès du reste des personnels.

34. Pour permettre l'organisation de la lutte féministe dans notre syndicat comme dans nos champs professionnels, nous rechercherons **une ou deux camarades motivée.s pour faire vivre la Collective de l'Ain** créée en 2022. La Collective 01 a pour but de travailler sur les problématiques féministes locales afin de définir des revendications, de développer une expertise, de participer à l'organisation des mobilisations féministes pour les droits des femmes et des minorités de genre, et éventuellement de proposer des contenus pour l'animation de réunions d'information syndicales. Ce travail se fera en lien avec la Collective de l'UNSEN comme avec le collectif Femmes Mixité de l'UD CGT 01. Un support de mandat sera proposé à la / aux volontaires, tel que défini plus bas.

35. **En cas de mise en cause d'un.e adhérent.e du syndicat pour violence sexiste ou sexuelle, la CGT Educ'action de l'Ain s'engage à mettre en application sans délai le cadre commun CGT de lutte contre les violences sexistes et sexuelles**, tel qu'il a été annexé aux statuts de la CGT à l'occasion du 54^{ème} congrès confédéral, à Tours en 2026.

36. Dans les cas de violences sexistes et sexuelles portés devant des instances professionnelles académiques ou départementales, **les élu-es aux élections professionnelles de la CGT Educ'action de l'Ain privilégieront systématiquement la protection de la victime.**

37. La CGT Educ'action de l'Ain veillera à **respecter la parité dans ses instances, qui devront comporter 50% de femmes au moins** (étant entendu que les femmes trans sont des femmes). Elle doit cependant avoir comme objectif une représentation genrée au plus près de celle de l'Education Nationale.

38. Étant un syndicat féministe, **elle s'adaptera aux réalités de ses adhérentes en mettant à disposition les moyens permettant la participation de toutes à la vie syndicale.** Elle pourra par exemple indemniser une camarade pour compenser la rémunération d'un ou d'une baby sitter qui aurait été nécessaire pour participer à une

réunion syndicale, sur présentation d'un justificatif, sous réserve que le ou la baby sitter ait été convenablement déclarée et rémunérée.

39. La CGT Educ'action de l'Ain veillera à **proposer au moins une formation annuelle sur les violences sexistes et sexuelles**. Elle encouragera tous et toutes ses adhérent.es à suivre cette formation, en particulier les membres de sa CE ainsi que les camarades particulièrement impliqués.es dans la vie du SDEN.

40. La CGT Educ'Action de l'Ain continuera à **appeler et à participer aux manifestations du 8 mars et du 25 novembre**, journées internationales de lutte pour les droits des femmes, d'une part, et contre les violences faites aux femmes et aux minorités de genre, d'autre part.

41. **Sur demande des militant.es, la CGT Educ'action de l'Ain pourra organiser des réunions d'information syndicale** sur des problématiques féministes dans les établissements où ils/elles travaillent, sur la base des productions de la Collective et/ou du collectif Femmes Mixité.

42. **Au sein de l'UASEN la CGT Educ'action de l'Ain prendra toute sa part dans le travail sur le plan égalité hommes femmes gagné et déployé dans les différents ministères et notamment dans l'académie de Lyon.** Elle exigera la mise en place d'indicateurs réellement significatifs et de mesures réellement contraignantes et fera en sorte de faire vivre syndicalement ce plan en faisant connaître et en défendant la réalisation effective des avancées qui auront été obtenues dans l'académie.

43. **D) ANTIRACISME**

44. La progression de toutes les formes de racisme se traduit au quotidien pour les personnels et les usager.e-s qui en sont victimes par des discriminations et des violences qui portent atteinte à leurs conditions de travail, leur intégrité physique et psychologique, leur situation matérielle, leurs perspectives de carrière. La CGT Educ'action de l'Ain déploiera son action afin de faire reculer ces violences et ces discriminations racistes, en s'attaquant notamment aux mécanismes institutionnels et sociaux comme aux discours qui les favorisent, et en luttant pour la défense et la diffusion d'une culture antiraciste au travail. Cela suppose de s'attaquer aux manifestations

principales du système raciste que sont l'antitsiganisme, l'antisémitisme, la négrophobie, le racisme anti-asiatique et l'islamophobie, et aux discours qui les diffusent de manière ouverte ou cryptée.

45. La CGT Educ'action de l'Ain travaillera à la **mise en place d'une procédure interne** conforme aux recommandations du Guide syndical *Combattre les racismes au travail* édité par le Collectif fédéral Lutte contre les racismes en 2026¹. Cette procédure sera déclenchée en cas d'acte ou de propos raciste commis par un ou une adhérent.e du syndicat.

46. Nous **redemanderons la mise en place académique au plus vite de la formation antiraciste fédérale** au moins une fois par an.

47. Il n'existe pas encore d'enquête grand angle sur les situations de racisme vécues par les agent.es et salarié.es de l'éducation, de la formation, de l'enseignement supérieur et la recherche, de l'éducation populaire et du sport. Néanmoins, le baromètre UGICT/Vivavoix 2024 permet d'affirmer que le racisme est très présent au sein de ces différentes branches professionnelles. Un tiers des professeur.es et travailleur.ses dans le domaine scientifique interrogé.es déclarent avoir été victimes ou témoins d'un acte raciste au moins une fois. Un tiers des professeur.es des écoles déclarent avoir été victimes ou témoins d'au moins d'un acte raciste. Nous encouragerons donc toutes les démarches visant à identifier, visibiliser ou dénoncer les discriminations auxquelles sont confrontés les personnels, afin de briser l'isolement des personnes concernées et d'organiser leur accompagnement et leur défense.

48. Nous **encouragerons en début d'année les adhérent.es de notre syndicat comme les collègues à faire inscrire l'interdiction des discours et comportements racistes dans le règlement intérieur des établissements scolaires.** En effet, «cette inscription permet de rendre explicite le refus des discours et comportements racistes sur le lieu de travail, et est

¹ Collectif fédéral Lutte contre les racismes, *Combattre les racismes au travail*, 2026, p. 31.
https://www.educationcgtain.fr/IMG/pdf/guide_combattre_les_racismes_au_travail-v5def-web-2.pdf

un point d'appui pour les salarié.es qui en seraient victimes² ».

49. **Nous relaierons les campagnes confédérales, fédérales ou de notre union nationale CGT contre le racisme au travail**, en nous appuyant notamment sur les outils syndicaux mis à disposition (tracts, affiches, formations, campagnes). Dans notre champ professionnel, la lutte contre le racisme systémique d'État conduit la CGT Educ'action 01 à mener la lutte pour la titularisation de tous et de toutes les contractuelles sans condition de nationalité.

50. Nous entretiendrons nos liens avec les **collectifs de solidarité avec les migrant.es / RESF de l'Ain** et poursuivrons nos appels réguliers à destination de nos adhérent.es afin de trouver des **camarades susceptibles de s'investir dans ces collectifs et organisations au nom de la CGT Educ'action 01**.

51. Nous encouragerons les camarades de la CGT Educ'action 01 à **se mettre à la disposition des Unions locales CGT de l'Ain pour permettre la réalisation du projet d'accueil, d'accompagnement et de mobilisation des travailleurs et des travailleuses « sans-papiers »** en vue de leur régularisation.

52. Nous **encouragerons tout projet de mise à la disposition d'une UL CGT de l'un.e ou l'autre de nos camarades souhaitant proposer des cours d'alphabétisation et / ou de français langue étrangère** à destination des travailleurs et travailleuses immigré.es afin de leur permettre de connaître leurs droits et se défendre.

53. **E) ECOLOGIE**

54. La catastrophe socio-écologique que nous vivons s'amplifie, le capitalisme l'alimentant et l'accéléralant en permanence. Les humains font partie de la nature. Il est possible de mettre en parallèle l'expérience de l'injustice née des formes d'oppression et d'exploitation des humains entre eux, et les injustices faites à la nature à travers les actes de destruction de la biodiversité et l'exploitation de ses ressources. La CGT Educ'action de l'Ain poursuivra sa réflexion écologique, en remettant en cause radicalement le cycle consommation-production, et son aménagement sous de nouvelles formes vouées au même échec. Les

technologies de production d'énergie, dont certaines portent en elles une capacité d'anéantissement de l'humanité, doivent être questionnées en profondeur, et les crises climatiques et énergétiques doivent être prises en compte dans nos luttes et nos revendications quotidiennes.

55. Il n'y aura pas d'enrayement de la logique de destruction actuelle, d'exploitation et d'expropriation du monde vivant, si l'on ne sort pas des logiques capitalistes, patriarcales et racistes d'accaparement et d'appropriation des terres et des corps. La situation écologique est telle qu'on n'y fera pas face uniquement par des changements techniques, cela demande également une modification de toute notre organisation économique et sociale, des modes de consommation et, plus généralement, des modes de vie. Sans une politique du quotidien, sans reconstruction collective et radicale de notre subsistance, il n'y aura pas de société égalitaire ni écologique.

56. La lutte écologique doit se penser à moyen terme comme un instrument de survie de notre espèce, mais aussi, à court terme, comme un instrument du changement social pour améliorer nos conditions de vie et même pour défendre notre intégrité physique. Par exemple, les canicules dégradent de plus en plus les conditions de travail et d'études des élèves et mettent gravement en danger les personnels et les usager.es par des chaleurs extrêmes. Ainsi, le 23 juin 2026, l'un de nos collègues, agent d'entretien au collège Robert-Desnos d'Orly, dans le Val de Marne, est décédé en raison de la canicule. Ce drame, dont la responsabilité revient à l'employeur, ne doit pas se reproduire.

57. La CGT Educ'Action de l'Ain entend créer une réflexion sur ces enjeux au sein de l'interpro CGT mais aussi avec les associations militantes. **La CGT Educ'action de l'Ain relaiera et participera aux mobilisations pour le climat. Elle continuera aussi son travail de diffusion de toute conférence ou événement public d'information organisé par des organisations de défense de l'environnement partageant les valeurs de la CGT.** L'objectif de cette diffusion étant de favoriser la diffusion de connaissance et la réflexion collective, dans le cas où les propositions de ces organisations contrediraient des orientations adoptées par d'autres syndicats CGT, la CGT Educ'action de l'Ain prendra soin de mettre en balance les propositions relayées avec celles de nos camarades.

² Ibidem, p. 25.

58. En lien avec les syndicats des fédérations CGT de la chimie et de la métallurgie et de l'ensemble des syndicats CGT de l'UD CGT de l'Ain, la CGT Educ'action de l'Ain **s'associera à la lutte contre les polluants éternels PFAS en relayant voire organisant la mobilisation dans son secteur professionnel**, sous réserve que un.e ou des camarade(s) soi(en)t disposé.e(s) à prendre en charge l'organisation de cette mobilisation.
59. La CGT Educ'action de l'Ain s'associera également à toute initiative contre la mise en place et le développement d'une Intelligence Artificielle nécessitant la construction d'énormes centres de données extrêmement polluants. Elle **s'opposera à toute expérimentation départementale sur l'utilisation de l'IA dans son champ professionnel**. La CGT Educ'action 01 s'associera à toute initiative contrant le développement d'une "super-IA" qui porte en elle une capacité d'anéantissement de l'humanité. Elle **soutiendra tout moratoire sur le développement de cette technologie**.
60. La CGT Educ'Action de l'Ain redemandera la **mise en place académique de la formation écologique fédérale**.
61. Nous poursuivrons notre investissement dans la campagne nationale « L'Ecole bien dans ses murs » menée au sein de l'Alliance Ecologique et Sociale (AES), pour une rénovation écologique du bâti scolaire et des services. Nous affinerons **la déclinaison départementale de cette campagne travaillée collectivement en CSD le 13/10/2025 et nous la mettrons en place** dès que possible.
62. Dans cette logique, **la CGT Educ'action de l'Ain exigera de la hiérarchie de l'Education Nationale dans l'académie de Lyon et dans l'Ain un plan de rénovation ou de reconstruction des bâtiments scolaires**, qui par ailleurs devront être de taille modeste, pour en diminuer l'impact écologique (baisse des émissions des gaz à effets de serre, consommation électrique, gestion des déchets). Ces rénovations doivent prendre en compte les changements climatiques déjà perçus dans nos classes et dans nos services, ainsi que les problématiques liées à l'amiante. Ce plan devra fixer des objectifs transparents, des indicateurs pour mesurer l'atteinte de ces objectifs et des moyens pour y arriver.
63. **La CGT Educ'action de l'Ain exigera la diminution drastique des effectifs classe en développant l'argument que cette diminution est aussi un facteur clé de limitation de la montée en températures dans les salles** au fil des heures de cours en cas de pics de température, et l'aménagement provisoire des salles de classe et des bureaux de façon à permettre un travail dans des conditions de températures acceptables. De ce fait, **la CGT Educ'action de l'Ain exigera la fixation de températures minimales et maximales de travail, et le contrôle de ces températures dans les bâtiments. Nous inviterons nos camarades et nos collègues élu.es en conseil d'administration dans les établissements du 2nd degré à demander la réunion de la CHS de l'établissement** et à travailler sur ces sujets. **Nous défendrons des services de restauration en lien avec l'agriculture raisonnée et/ou biologique, en circuit court**, a minima sans surcoût pour les travailleurs et travailleuses du lieu de travail, titulaires ou non, et pour les élèves et usager.es, et en demandant la mise en place d'un principe de gratuité pour tous et toutes.
64. Nous rechercherons **un.e ou des camarades disposé.es à s'investir sur le sujet de l'écologie afin de pouvoir constituer un groupe de travail « écologie »**. Ce groupe de travail aura pour objectif de développer la réflexion et l'action du SDEN sur le sujet, en lien avec le collectif de l'Union Départementale CGT 01, avec le collectif fédéral ad-hoc, et avec les organisations de défense de l'environnement locales partageant les valeurs de la CGT. Un support de mandat sera rédigé pour accompagner le, la ou les camarades dans son ou leur travail, comme prévu plus bas.
65. Sous réserve qu'un ou une camarade soit disposé.e à être mandaté.e comme référent.e de la CGT Educ'action de l'Ain dans un tel collectif, **nous initierons la création d'un collectif départemental Alliance Ecologique et Sociale (AES)** en proposant aux organisations telles que la FSU 01, Sud Education 01, ATTAC 01, Greenpeace 01, l'organisation patronale La Confédération paysanne 01, et toute autre organisation dont une instance nationale serait représentée ou aurait été représentée par le passé dans le collectif national. L'objectif étant de travailler à des campagnes écologiques communes localement avec l'ensemble des acteurs susceptibles d'être concernés.

66. A défaut, nous proposerons dans les instances départementales CGT que l'UD CGT 01 adhère à l'AES.

67. F) INTERNATIONALISME

68. La CGT Educ'action de l'Ain soutient les mouvements et les luttes syndicales pour la paix, les initiatives de luttes anticoloniales et anti-impérialistes. A l'heure où les patrons organisent leurs intérêts à l'échelle européenne, où l'extrême droite progresse et où nos gouvernements investissent toujours plus dans la guerre plutôt que dans les salaires, le logement ou les services publics, notre réponse doit être collective et internationaliste. La CGT Educ'action 01 s'associe aux luttes impulsées par l'Union départementale CGT de l'Ain et aux campagnes de solidarité internationale initiées localement ou nationalement à l'échelon interprofessionnel de notre organisation.

69. La CGT Educ'action de l'Ain est parfaitement consciente du contexte international de plus en plus tendu et de la multiplication des conflits. Elle considère cependant que, hormis en cas d'agression extérieure, l'entrée en guerre n'est jamais une option, dans la mesure où les guerres sont utilisées par le capitalisme mondialisé pour assouvir ses intérêts notamment dans l'industrie de l'armement. Elle **refusera toute militarisation de la société, luttera contre le militarisme, la xénophobie, l'embrigadement de la jeunesse et toute promotion des métiers de l'armée ou de l'industrie militaire** (classes défense, SNU, uniforme, cadets de la République...). Elle **relaiera les mobilisations pour la paix** dans les lieux de travail de l'éducation nationale et pourra éventuellement envisager une campagne annuelle à ce sujet.

70. La CGT Educ'action de l'Ain facilitera la création de liens avec le mouvement syndical international en proposant autant que possible son aide à l'UNSEN, à la FERC et à la confédération.

71. Syndicat départemental sur un département frontalier avec la Suisse, **la CGT Educ'action de l'Ain prendra contact avec un ou plusieurs syndicat(s) de personnels de l'éducation suisse**, partageant ses valeurs et sa reconnaissance de la lutte de classe, dans l'objectif de lui ou de leur proposer d'échanger nos expériences, de construire

des outils communs, d'agir contre la banalisation des idées réactionnaires de part et d'autre de notre frontière commune, de défendre la paix et de combattre la militarisation, de construire une coopération durable entre nos organisations. Nous pourrions proposer à nos homologues suisses une rencontre entre les membres de nos instances dirigeantes puis entre l'ensemble des adhérent.es de nos organisations respectives.

72. La CGT Educ'action de l'Ain continuera à soutenir les luttes pour la paix, notamment en Ukraine ou en Palestine, à dénoncer les ingérences impérialistes, **en apportant son aide autant que possible aux associations telles que l'AFPS par exemple et en relayant leurs initiatives.**

73. La CGT Educ'action de l'Ain **adhérera à BDS, sous réserve de trouver un.e camarade disponible pour participer aux travaux de ce collectif, et à défaut continuera à soutenir et relayer la campagne BDS.**

74. La CGT Educ'action de l'Ain **veillera à ce que, dans ses achats de fournitures, elle ne recoure à aucun article produit par une entreprise visée par BDS** pour son activisme en faveur de la colonisation de la Palestine.

75. G) VERS L'UNIFICATION SYNDICALE

76. Le préambule des statuts confédéraux de la CGT mentionne : « La Confédération Générale du Travail, attachée aux principes fondateurs du syndicalisme confédéré et interprofessionnel, œuvre au rassemblement de toutes et tous les salarié-es dans leur diversité, à l'unité du mouvement syndical national, européen et international. »

77. La question d'un syndicalisme unitaire se pose avec de plus en plus d'insistance et doit répondre à plusieurs enjeux ces dernières années :

- La division syndicale favorise la concurrence entre nos syndicats et multiplie le travail des militant-es.
- Cet émiettement ne permet pas non plus de faire face efficacement aux attaques contre le monde du travail et à la multiplication des syndicats réactionnaires.
- Les risques que représente la montée de l'extrême droite pour les organisations de travailleurs et de travailleuses posent la

question de l'unité syndicale de manière urgente.

- Impossible d'espérer que le syndicat devienne la base de la réorganisation sociale intégralement émancipatrice à laquelle nous aspirons si les travailleurs et les travailleuses sont divisés en de multiples organisations.

78. L'unification des syndicats de lutte et de classe s'impose donc. Au niveau national, c'est un simple « rapprochement » dans le cadre d'une « maison commune » qui est envisagé. Plus qu'une « maison commune », **la CGT Educ'action de l'Ain aspire à une unification pure et simple par l'intégration des syndicats de la FSU et Sud Education au sein de la FERC-CGT. Elle défendra cette idée par tous les moyens, dans toutes les instances de la CGT.**

79. Elle travaillera à l'unification syndicale en **multipliant les initiatives communes avec Sud Education 01 et avec la FSU 01 et ses différents syndicats et favorisera une unité d'action concrète** avec nos camarades de ces deux organisations : tracts, campagnes, mobilisations, réunions, formations, déclaration commune en instance, participation à des collectifs communs, AG communes de nos divers.es militant.es. Par exemple, la CGT Educ'action de l'Ain **proposera dès janvier 2027 une réunion intersyndicale pour discuter de l'unification** dans l'éducation. Dès que possible, à l'issue de la réunion intersyndicale dans l'éducation, la CGT Educ'action de l'Ain **proposera à l'Union départementale CGT 01 de constituer un collectif interpro destiné à réfléchir à l'unification syndicale** plus largement que dans le secteur de l'éducation.

80. La CGT Educ'action de l'Ain encouragera ses adhérent.es à constituer des sections communes avec la FSU 01 et éventuellement avec Sud Education 01, partout où ce sera possible. **Elle proposera aux organisations de la FSU 01 et de Sud Education 01 de rédiger ensemble un vademecum à destination de nos adhérent.es respectifs/ves**, afin de les aider à matérialiser cette unité d'action locale.

81. Sur le scrutin des CAPD, la CGT Educ'action 01 **envisagera la possibilité de constituer une liste commune** avec Sud Education 01 et/ou le SNUipp 01.

82. Au niveau académique, la CGT Educ'action 01 **proposera aux deux autres SDEN de notre Union (SDEN 69 et SDEN 42) de constituer des listes communes** avec la FSU 01 et éventuellement avec Sud Education 01.

83. ORGANISER LES MOBILISATIONS

84. La CGT Educ'action 01 reconnaît que la grève est le meilleur moyen dont disposent le travailleur et la travailleuse pour construire un rapport de force favorable. La grève ne doit donc jamais être envisagée comme un simple moyen d'expression mais comme un outil de lutte, qui ne doit jamais non plus être pris à la légère : sacrifier une journée de salaire en cessant le travail doit rester un geste politique fort. Ce moyen de lutte doit être à tout moment envisagé, et sa construction anticipée pour toute revendication. La direction du syndicat doit **envisager autant que possible la mise en place de différentes étapes destinées à amener à la grève la plus générale et la plus reconductible possible.**

85. Nous organiserons aussi régulièrement que possible des réunions d'information syndicale, et/ou inviterons nos militant.es à le faire sur leurs lieux de travail. A cet effet, dans le cadre des campagnes qui seront mises en place, nous veillerons à **outiller systématiquement les militant.es en questionnaires et autres outils ad-hoc afin de leur permettre de constituer des cahiers revendicatifs qui seront ensuite regroupés par le secrétariat général** pour les harmoniser et composer un cahier départemental. A charge ensuite à la direction du SDEN d'organiser le rapport de forces pour gagner les revendications.

86. Dans le cadre de la construction de ce rapport de forces, comme sauter le pas de la grève n'est pas une évidence pour tout le monde, la CGT Educ'action veillera à **proposer lors de ses campagnes une montée progressive vers la grève**, utilisant toutes les ressources disponibles pour y arriver (pétitions, actions symboliques, réunions publiques, etc). Une partie des techniques d'*organizing* (critiquables par certains aspects) développées par nos camarades états-uniens pourront être une inspiration.

87. L'objectif étant de faire monter la pression et le rapport de forces en notre faveur, la **réflexion sur des outils alternatifs tels que le label / boycott**

syndical sera poursuivie – mais en la subordonnant toujours à une perspective de grève. Dans le cadre du label syndical, toujours associé à une consigne de boycott, **la recherche sur les modalités juridiques de cet outil sera finalisée et des critères définis**, pour être présentés en CSD.

88. La CGT Educ'action 01 proposera par ailleurs en CSD aux camarades volontaires de **constituer un groupe d'animation des luttes**, ouvert à toutes et tous les adhérent.es volontaires. L'objectif de ce groupe sera de proposer, impulser et coordonner des actions militantes de soutien aux mobilisations, catégorielles ou interprofessionnelles, dans l'ensemble de l'Ain : piquets, tractages, blocages, manifestations... Ce groupe fonctionnera à partir d'une liste de communication mais pourra également se réunir en cas de besoin. Un.e ou deux camarades devront en être les référent.es et devront suivre la formation ALS confédérale.

89. La CGT Educ'action de l'Ain veillera à **effectuer régulièrement l'inventaire et le réassort du matériel de visibilité militante nécessaire** (drapeaux, chasubles, stickers, brassards etc mais aussi matériel de sonorisation portatif). Les sections continueront à être équipées afin de pouvoir venir en manifestation ou en rassemblement directement avec leur propre matériel, et afin de pouvoir en disposer en cas de débrayage sur leur établissement ou leur école. Lors des manifestations et rassemblements, le secrétariat général veillera à équiper tout.e camarade d'une chasuble et/ou d'un drapeau et/ou d'un sticker. A charge aux camarades, dans la mesure du possible, de venir trouver l'ALS pour retirer le matériel sans que le, la ou les camarade(s) mandaté.e(s) ai(en)t à courir après tout le monde, et de revenir le, la ou les trouver pour lui / leur rendre le matériel à la fin de la manifestation ou du rassemblement.

90. Le 1^{er} degré pouvant être l'un des corps les plus impactants lors des mouvements de grève, **la CGT Educ'action de l'Ain continuera à tâcher de convaincre les collègues du 1^{er} degré que leur pouvoir de « blocage » de l'économie est réel** et à les encourager à fermer leur école en faisant grève lors des mobilisations.

91. La **stratégie de solidarité différente qui a été déployée pour les AESH et les AED sera harmonisée** : nous avons en effet mis en place il y a quelques années une caisse de solidarité

différenciée, les AED étant compensé.es de leur journée de grève sous réserve de leur adhésion au syndicat, tandis que les AESH sont compensé.es qu'ils ou elles soient adhérent.es ou non. Si la syndicalisation des AED a bien progressé, ainsi que leur mobilisation, ce n'est pas le cas de celle des AESH, pour lesquelles parfois nous semblons apparaître comme un « service de remboursement ». Nous harmoniserons donc la stratégie de solidarité en direction des AESH sur celle des AED afin de résoudre ce double problème, en observant une période de transition au cours de laquelle les AESH sollicitant un remboursement seront informé.es du passage imminent à un système différent.

92. ORGANISER LE SDEN

93. A) OUTILLER LES CAMARADES

94. Un syndicat CGT n'est pas un service public mais un groupement de travailleurs et de travailleuses qui s'organisent pour résister à l'oppression et l'exploitation subie dans le cadre d'une organisation sociale capitaliste, patriarcale et raciste, défendre collectivement ses intérêts aussi bien qu'un contre-projet émancipateur de société. A ce titre, la CGT Educ'action de l'Ain veillera à favoriser l'implication de tous et toutes dans la vie du syndicat, afin de faire vivre réellement ce « groupement de résistance ».

95. D'une façon générale, la CGT Educ'action de l'Ain **développera la formation syndicale adressée aux collègues, d'une part, et à ses adhérent.es, d'autre part**. Notamment, des formations et/ou des journées d'étude spécifiques pourront être proposées aux camarades déjà impliqué.es dans le SDEN, ou à celles et ceux qui souhaiteraient s'impliquer. A charge au secrétariat du SDEN de **sonder les camarades participant régulièrement à la vie du SDEN pour connaître leurs besoins et ensuite leur proposer ces formations ciblées**.

96. **L'investissement dans une activité ou une autre sera régulièrement proposé aux camarades** spontanément en demande, ou qui pourraient l'être au vu de leur participation aux formations destinées à tous et toutes ou de leur assiduité en manifestation et/ou aux Conseils syndicaux du SDEN.

97. **Nous poursuivrons et développerons la constitution de supports de mandats pour les camarades acceptant de prendre en charge une**

activité, même sans que ce mandat soit assorti d'une décharge de service, afin de les outiller au mieux pour le mandat. Ces supports pourront par exemple détailler une liste de tâches que le ou la camarade pourra réaliser dans le cadre de son mandat, estimer le temps de travail nécessaire, proposer un échéancier grossier sur un an incluant des réunions de suivi avec le secrétariat général, être accompagnés de recommandations de formations et de fiches pratiques adaptées aux tâches incluses dans le mandat. Chaque support sera discuté avec le ou la camarade acceptant de prendre en charge l'activité concernée afin de l'adapter à sa disponibilité ou à la réalité du travail et du mandat, une fois ce dernier en cours d'exécution.

98. Nous continuerons à **proposer aux camarades actifs et actives dans le SDEN, membres de la CE ou non, de participer à des CNU et autres réunions nationales** afin de les familiariser avec le fonctionnement des instances de la CGT, les entraîner à prendre la parole en public sur des sujets préalablement préparés collectivement, bref de les former à la culture du mandat à l'occasion de ces instances.

99. Nous continuerons à **mettre en ligne et à diffuser des fiches pratiques** et à proposer éventuellement des réunions en présentiel ou en distanciel de préparation pratique de la mobilisation. **En cas d'organisation d'une réunion, nous pourrions contacter individuellement les secrétaires de section** pour leur proposer de s'inscrire ou de proposer à un ou une camarade de la section de s'inscrire.

100. Nous signalerons toute nouvelle adhésion dans une section au ou à la secrétaire de chaque section. **En début d'année scolaire, nous enverrons à chaque secrétaire de section la liste à jour des camarades de sa section**, en cas de changement récent dans la composition de la section (nouvelles adhésions récentes), pour limiter le risque d'avoir oublié d'informer d'une adhésion. L'objectif étant que le ou la secrétaire de section puisse prendre contact avec les nouveaux et nouvelles camarades.

101. La CGT Educ'action de l'Ain **proposera la formation de base** ("S'impliquer dans la CGT", ou "Participer à la vie de la CGT"...) **des UL ou de l'UD systématiquement aux nouveaux adhérent.es.**

102. **B) VIE SYNDICALE ET STRUCTURATION**

103. Au cours du précédent mandat, notre syndicat s'est considérablement développé tant en nombre d'adhérent-es que lors des élections professionnelles. Afin de poursuivre dans cette dynamique, notre syndicat doit poursuivre sa structuration et son travail d'organisation.

104. Pour que l'action syndicale atteigne un rapport de force maximal, la vie démocratique et l'implication la plus large des syndiqué-es sont essentielles. Pour permettre à de plus en plus de militantes et de militants de s'investir dans le syndicat, il faut pouvoir former et intégrer davantage de camarades dans nos instances afin qu'ils et elles se sentent légitimes à s'y investir. Pour cela nous devons pleinement utiliser nos instances.

105. La Commission Exécutive, instance de direction de notre syndicat. **Nous organiserons 4 réunions par an de Commission Exécutive (CE), instance de direction de notre syndicat**, en présentiel et/ou en visio pour permettre la participation la plus large possible de ses membres. En cas d'actualité importante, des réunions supplémentaires pourront être organisées (par exemple lors des mobilisations). Lors de ces réunions, les membres débattront de l'actualité politique et syndicale et fixeront les axes de travail du syndicat : campagnes, mobilisations, actions, qui devront être mis en œuvre par le bureau du SDEN. Il s'agira aussi d'un temps de travail collectif pour produire des outils syndicaux ou pour se former sur des thématiques définies.

106. **La Commission Financière de Contrôle se réunira une à deux fois par an.** L'objectif de ces réunions sera bien évidemment de vérifier la comptabilité pour la présenter en Conseil Syndical Départemental mais aussi de soutenir le mandat du ou de la trésorier.e, tout en se familiarisant avec les procédures de la trésorerie du SDEN, et en tâchant d'anticiper toute velléité de blocage financier de l'extrême droite. Ce travail pourrait ne pas excéder plus d'une demi-journée par an.

107. **Un travail de mise à jour du montant des cotisations correspondant aux évolutions de carrière des syndiqué-e-s sera mené** pour ajuster et renforcer les finances du syndicat et correspondre aux statuts confédéraux.

108. Nous préparerons le passage à Cogitiel V2 en conformité avec les instructions confédérales et fédérales à cet effet.
109. Nous organiserons **2 CSD au moins par an**.
110. **Nous planifierons annuellement notre activité syndicale**, sous le contrôle de la CE et de la CFC du SDEN. Le plan annuel sera présenté en CSD ce qui permettra de gagner en lisibilité sur nos activités pour les syndiqué.es et de les inclure plus aisément dans la vie syndicale. Ce plan inclura :
- Une campagne syndicale annuelle dont les étapes seront détaillées.
 - L'organisation du travail en vue d'une échéance importante telle que les élections professionnelles.
 - Le plan de formation annuel proposé aux collègues et aux camarades.
 - Les étapes annuelles du travail de syndicalisation.
111. **Nous développerons les sections de villes et de réseaux militants CGT Educ'action locaux**, sur le modèle de l'expérimentation menée sur le périmètre de l'UL d'Oyonnax entre septembre 2025 et février 2026, sous réserve de trouver des camarades pour prendre en charge ce type d'activités.
112. **Afin de garder le contact avec les syndiqué.es les plus isolé.es, les tournées d'établissement restent nécessaires.** La CGT Educ'action de l'Ain préparera des tournées d'établissements associant les militant.es du 1er degré et du second, lycée pro, lycée général et collège, afin de tisser des liens entre les EPLE d'un même bassin.
113. Au vu du contexte politique de montée de l'extrême droite, l'ensemble de notre activité syndicale devra en anticiper en permanence les perturbations possibles, à court et moyen terme. Tout devra être fait pour sécuriser le syndicat.
114. Nous tâcherons de développer la sociabilité entre les camarades du SDEN en soignant les moments conviviaux, et en **relayant toutes les initiatives de sociabilité et d'éducation populaire de nos instances interprofessionnelles CGT**.
115. **Nous contacterons les sections afin de mettre à jour les mandats de secrétaires de section, et inviterons les secrétaires à organiser des réunions de section**, incluant uniquement les camarades de la section (à la différence des heures d'information syndicales classiques), pour pouvoir faire vivre la section elle-même et développer la sociabilité entre camarades.
116. **Le travail juridique, notamment avec l'aide d'un avocat, est de plus en plus indispensable.** La posture de l'administration, combinée aux nouvelles dispositions de la réforme de la fonction publique, nous y oblige. La CGT Educ'action de l'Ain continuera à s'appuyer sur les permanences d'avocat instaurées sur rendez-vous pour les syndiqué.es CGT dans les bureaux de l'Union départementale CGT. Elle pourra aussi **financer la formation juridique CGT d'un.e syndiqué.e référent.e volontaire**.
117. **C) SYNDICALISATION**
118. L'adhésion et la syndicalisation doivent être deux objectifs centraux de notre action militante. En effet, elles permettent de décupler les mobilisations. **Un suivi régulier des adhérent-es sera effectué** afin de renforcer leur lien avec le syndicat.
119. **Nous proposerons toujours systématiquement l'adhésion à tous et toutes les collègues prenant contact avec nous pour nous poser une question ou nous demander un conseil syndical.** Mais l'adhésion est une chose, la syndicalisation en est une autre. La syndicalisation se caractérise par l'adhésion et la participation à certains aspects de la vie syndicale, à la connaissance du fonctionnement syndical, des instances, des repères revendicatifs de la CGT, et des mandaté-es.
120. Le travail sur le processus de syndicalisation renforce la logique d'adhésion. Il passe par la sensibilisation auprès des personnels de leur appartenance à la classe qui est en lutte contre les capitalistes. Il est mis en œuvre par le **développement de matériel et de formations spécifiques sur ces thématiques**. Il s'accompagnera de **méthodes de suivi des syndiqué-es, qui viseront à améliorer l'aide et le soutien qui leur sont apportés** lorsqu'elles ou ils rencontrent des difficultés liées à leurs conditions de travail ou sont en souffrance. A terme l'objectif est d'accompagner vers le militantisme en passant de l'adhésion simple à la syndicalisation puis au militantisme.

121. Afin de renforcer nos campagnes de syndicalisation, nous ferons usage de **plans de travail syndicaux**. Cela permettra de cadrer notre activité, de développer la réalisation d'objectifs à moyens et longs termes, et de limiter les dynamiques d'urgence qui pèsent sur la vie syndicale.
122. **Lors de la poursuite de la campagne d'appel des vies scolaires** évoquée plus haut, sous réserve que des camarades se rendent disponibles pour permettre cette poursuite, nous proposerons systématiquement la syndicalisation. Le bureau du SDEN organisera la rédaction d'argumentaires types destinés à outiller les camarades qui accepteront de participer à cette campagne.
123. Nous **poursuivrons les campagnes de relance systématique des participant.es non syndiqué.es à nos formations** d'une année sur l'autre afin de leur proposer de se syndiquer.
124. **La CGT Educ'Action de l'Ain développera la continuité syndicale pour renforcer le syndicalisme des retraité.es** qui permet d'assurer la prise en compte de leurs revendications propres. Elle s'appuiera pour cela à la fois sur l'activité des retraité.es de l'UD CGT de l'Ain, et sur celle des retraité.es de la CGT Educ'action de l'académie de Lyon. Elle diffusera donc aux camarades bientôt à la retraite les productions spécifiques des retraité.es de l'UD CGT 01 comme de celles et ceux de la CGT Educ'action.
125. La CGT Educ'action de l'Ain **supprimera la case "Intéressé.e par la formation" sur les bulletins d'adhésion**, partant du principe que la formation doit être proposée à tous et toutes.
126. **D) ELECTIONS PROFESSIONNELLES**
127. La préparation des élections professionnelles 2026 est déjà engagée depuis janvier 2026 et sera poursuivie. Pour gagner les élections professionnelles suivantes, **la CGT Educ'action de l'Ain demandera au collectif formation de l'Union Départementale CGT de l'Ain de faire venir la formation confédérale ad-hoc**, comme prévu au sein de syndicats CGT de la Fonction Publique dont elle a de fait le pilotage. Cette formation sera proposée à l'ensemble des membres des CE des différents syndicats qui composent le collectif, à commencer par celles et ceux de la CE du SDEN.
128. **Les élections professionnelles seront préparées au moins 9 mois avant l'échéance, via la rédaction d'un plan de campagne** qui sera soumis à la validation des camarades en CE ou en CSD.
129. Comme dit précédemment, sur l'unique scrutin départemental des élections professionnelles (CSAD), la CGT Educ'action 01 **envisagera systématiquement la possibilité de constituer une liste commune** avec Sud Education 01 et/ou le SNUipp 01. Elle proposera aussi au SDEN 69 et au SDEN 42 de constituer des listes communes avec la FSU 01 et éventuellement Sud Education 01 sur les scrutins académiques.
130. Les élu.e-s ou mandaté.e-s CGT éduc'action 01 respectent la charte confédérale de l'élu.e ou mandaté.e, et sont ainsi porteur.euse.s de revendications des salarié.e-s ainsi que des orientations de la CGT définies au congrès. Ils et elles doivent assister à ces instances en ayant en permanence le souci de renforcer le syndicat et d'imposer un rapport de force nécessaire à l'obtention des revendications des travailleurs et des travailleuses.
131. **E) COMMUNICATION**
132. Nous **poursuivrons nos efforts de communication multi canaux** : le site Internet, qui permet d'assurer notre visibilité ; le journal papier (quatre par an, imprimés en couleur, servant éventuellement de supports aux tournées d'établissement) ; les lettres électroniques aux syndiqué.es – une fois par mois, ou à l'ensemble des collègues – avant chaque mobilisation nationale et départementale en utilisant la messagerie académique. Dans ces messages, nous informerons du lieu et de l'heure de la manifestation ou du rassemblement. La CGT Educ'action de l'Ain fera un **article de présentation de la CGT** sur son site Internet.
133. La CGT Educ'action de l'Ain **enverra un document de présentation électronique de la CGT à chaque nouveau/le adhérent.e**, en même temps que le mot de bienvenue. La CGT Educ'action de l'Ain **invitera les secrétaires de section à aller**

voir les nouveaux/lles syndiqué.es avec le document de présentation.

134. Afin de mieux exploiter notre journal départemental, nous rechercherons **un ou une camarade disposé.e à aider à son élaboration**. Un support de mandat sera rédigé comme prévu plus haut.

135. Nous pourrions **créer une rubrique « écho des UL » régulière dans le journal départemental**. Si la presse syndicale départementale relaie en effet les mobilisations sectorielles, rien n'empêche de faire de même en sens inverse.

136. Nous **enverrons du matériel syndical sous format papier quand ce sera possible aux secrétaires de section**, si besoin par la Poste.

137. Nous ferons des **relevés de décision de CSD** et les diffuserons ou les rendrons accessibles aux camarades.

138. Dans le cadre de toute campagne annuelle, nous rédigerons **un plan presse**.

139. La CGT Educ'action de l'Ain mettra à son calendrier de formations annuel **une formation "Découvrir la CGT" ouverte à l'ensemble des collègues, syndiqué.es ou non**.

140. **F) INSTANCES ACADEMIQUES, NATIONALES ET INTERPROFESSIONNELLES**

141. Afin de coordonner notre activité entre les trois syndicats de notre académie face au rectorat, nous disposons d'une union académique : l'UASEN de l'académie de Lyon. Cela permet d'avoir une activité paritaire efficace, mais aussi de mutualiser nos efforts et nos productions militantes, comme notre plan de formation syndicale académique. Cela peut être également la bonne échelle pour unir nos forces dans les secteurs où nous devons nous renforcer. Cependant cette union doit impérativement respecter les intérêts de chaque SDEN et ne peut se substituer à l'un ou l'autre des SDEN qui la composent. Nous veillerons donc à **préserver l'indépendance de la CGT Educ'action de l'Ain**, seule à pouvoir prendre des décisions la concernant.

142. Conscient-es que les progrès dans notre secteur sont liés au développement des intérêts de

l'ensemble des travailleur·euses du public comme du privé, la CGT Educ'Action de l'Ain inscrit son action dans un cadre interprofessionnel (UL, UD). C'est notre vision d'un syndicalisme de classe, combatif, qui œuvre pour des revendications communes et une réorganisation sociale radicale. Il est nécessaire de se battre aux côtés des services publics de santé, de soutien à la parentalité, des services sociaux au niveau interprofessionnel afin d'éviter le ruissellement des tâches dont on n'a pas l'expertise professionnelle et qui amène une augmentation de la charge de travail, du temps de travail qui augmente le mal-être et la résignation individuellement et collectivement par un sentiment d'inutilité et d'incapacité à résoudre des situations problématiques.

143. Nous poursuivrons et structurerons l'activité du **collectif de syndicats CGT de la Fonction publique**.

144. Nous favoriserons l'engagement et la participation de tous et toutes les camarades à toutes les instances interprofessionnelles départementales ou locales possibles. **Nous rappellerons systématiquement l'existence de ces instances et l'importance d'y participer à chaque CSD. Nous diffuserons les informations relatives aux congrès d'UL** aux camarades se trouvant sur le périmètre de chaque UL. Nous veillerons à outiller au mieux les camarades volontaires pour leur permettre d'assumer un mandat précis dans ces instances où ils et elles représenteront la CGT Educ'action 01.

145. La CGT Educ'action de l'Ain doit construire des solidarités avec l'ensemble des salarié.es de l'éducation populaire, de l'enseignement, de la recherche, de la culture. Au sein de la FERC (la Fédération CGT des syndicats de l'Enseignement, de la Recherche et de la Culture) elle travaillera à la création de liens solides et organiques avec les travailleurs et travailleuses de ces secteurs. Elle soutiendra toute initiative visant à renforcer l'implantation CGT dans ces secteurs. Elle pourra **soutenir la création éventuelle d'une section locale fédérale**, facilitant le dialogue avec les autres syndicats CGT de sa branche professionnelle.

146. La lutte pour la (re-)conquête d'un grand service public d'éducation, de formation et de recherche nécessite à terme l'organisation dans une même structure de l'ensemble des travailleuses et

travailleurs du secteur et d'une même localité, afin de mutualiser les forces face au patronat et aux gouvernements qui mènent leur politique de casse. En effet, de telles structures permettraient de faire face aux stratégies patronales et gouvernementales qui visent à mettre en concurrence les travailleuses et travailleurs du secteur éducation recherche formation, et à fragmenter le service public d'éducation. Dans cette perspective la CGT Educ'Action de l'Ain entend œuvrer au rapprochement de l'ensemble des syndiqué·es CGT du secteur éducation recherche formation, dans la perspective d'établissement de syndicats locaux de branche. Cette perspective suppose évidemment l'accord préalable des structures syndicales CGT du secteur et des syndiqué·es qui les composent.

147. La structuration départementale de la CGT Educ'action de l'Ain la rend proche de la structuration des nouveaux syndicats professionnels de territoire que la CGT a décidé de mettre en place pour lutter contre l'isolement de nombreux travailleurs et travailleuses. **Aussi, la CGT Educ'action de l'Ain se mettra à disposition des camarades souhaitant étudier ces nouvelles modalités** afin de leur permettre de mieux cerner les exigences de l'organisation quotidienne d'une telle structuration.

148. **G) OUVERTURE AUX ASSOCIATIONS ET PARTIS**

149. La CGT Educ'Action de l'Ain **pourra s'associer, lorsque cela sera possible, à certaines actions politiques** qui revendiquent une école émancipatrice et démocratique dans l'Ain, ainsi que de meilleures conditions de travail pour ses agent·es, dans le respect de la Charte d'Amiens.

150. Chaque fois que cela sera possible et nécessaire, **la CGT Educ'action de l'Ain se rapprochera et s'associera aux familles et parents d'élèves à travers leurs organisations représentatives, dès lors que ces dernières partagent nos valeurs, en privilégiant la FCPE.** Elle favorisera la mise en place de revendications communes, et leur participation aux actions de lutte.

151. Les associations proches des idées de la CGT sont des appuis dans le travail syndical. Nous avons déjà évoqué plus haut VISA et des collaborations possibles avec des collectifs d'aide aux migrant·es, CSM, RESF, 100 pour un toit ; des associations de parents d'élèves telle que la FCPE ; des associations engagées dans la mobilisation pour la paix telles que l'AFPS ou ATTAC ; des associations et collectifs militant pour une transformation écologique de la société telles qu'ATTAC ou les Amis de la Terre, Greenpeace ou les Soulèvements de la Terre. **Lors de formations et des différentes instances de notre syndicat, nous considérons envisageables d'inviter les associations et collectifs dont nous sommes proches** afin d'élargir le débat. Nous pourrions également envisager d'éventuels appels communs.